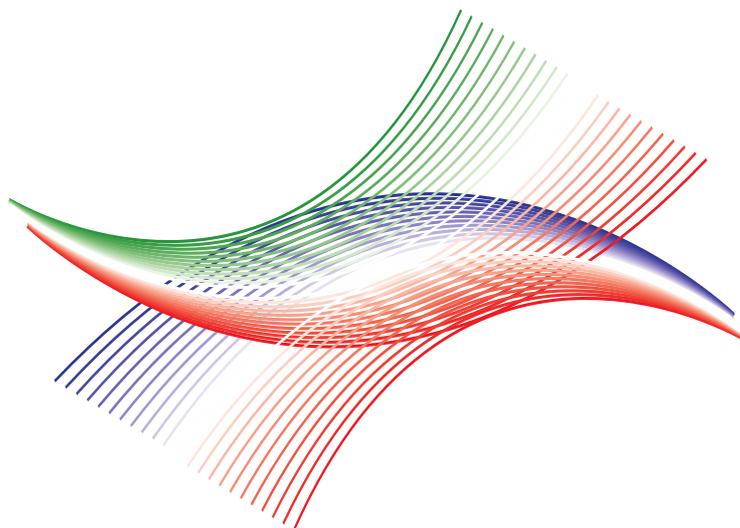


# 5ème Forum économique franco-italien MEDEF - CONFINDUSTRIA

## Déclaration commune

Vendredi 26 Mai 2023

Rome



## POUR UNE INDUSTRIE EUROPEENNE PLUS COMPETITIVE

A l'occasion du cinquième Forum économique franco-italien réuni à Rome les 25 et 26 mai, les Présidents du MEDEF et de la Confindustria rappellent leur détermination de renforcer leur collaboration dans la continuité du Traité du Quirinal et appellent d'une même voix à une politique industrielle européenne forte et efficace.

La relation franco-italienne est fondée sur des complémentarités et des opportunités que nous avons construites ensemble. Ce Forum annuel illustre l'intensité et la continuité d'un travail commun qui œuvre pour des relations économiques toujours plus fortes entre nos deux pays.

Dans un contexte de transformations majeures et de défis européens, les entrepreneurs français et italiens ont échangé sur l'importance de réussir une transition énergétique durable et de renforcer l'industrie européenne en soutenant les investissements en faveur des transitions verte et numérique. La double transition doit être une clé de succès et ne doit pas nuire à la compétitivité des entreprises européennes. Le MEDEF et la Confindustria ont défini à cette fin deux grands priorités :

### 1. RENFORCER NOTRE SOUVERAINETE ET NOTRE COMPETITIVITE VIA UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPEENNE FORTE ET EFFICACE

#### a. Accélérer la transition énergétique

Le MEDEF et la Confindustria partagent la même vision : la nécessité de disposer, de façon résiliente, d'une énergie décarbonée, pilotable et compétitive pour mener la transition écologique.

La guerre en Ukraine a mis en lumière la dépendance énergétique de l'UE et le besoin de s'engager sur la voie de la souveraineté énergétique. La crise énergétique et la hausse des prix de l'énergie révèlent également combien ces enjeux sont majeurs pour la compétitivité de notre économie, à l'échelle européenne mais aussi à l'échelle mondiale.

La transition énergétique est un socle pour bâtir l'économie décarbonée et compétitive de demain. Elle se fera au travers de l'efficacité énergétique et du déploiement des sources d'énergies renouvelables et décarbonées. Nous devons nous appuyer sur nos forces respectives, qui reposent sur nos capacités à produire une diversité de sources d'énergie bas carbone - nucléaire, énergies renouvelables, gaz à faible teneur en carbone et hydrogène - au moyen d'investissements importants, d'efforts en matière de R&D&I et de formation professionnelle, et ce, le plus rapidement possible.

Pour y parvenir, le MEDEF et la Confindustria soutiennent une **réforme rapide et ambitieuse du marché européen de l'électricité**. Cette réforme doit mettre en place des instruments efficaces, notamment de long terme, contribuant à renforcer la compétitivité de l'Europe vis-à-vis du reste du monde.

#### b. Bâtir une autonomie stratégique ouverte et compétitive

Le MEDEF et la Confindustria appellent à une politique industrielle européenne efficace qui favorise les transitions verte et numérique, soutient la compétitivité et garantit notre autonomie stratégique et notre indépendance stratégique dans les secteurs clés. Il est également nécessaire d'éviter des choix politiques qui conduiraient inévitablement à un processus de désindustrialisation de l'Europe :

- Les nouveaux cadres réglementaires tels que les subventions américaines apportées par **l'Inflation Reduction Act** impactent notre compétitivité et nous incitent à faire preuve davantage d'audace et de rapidité. Le MEDEF et la Confindustria espèrent que les travaux du

*EU-US Trade and Technology Council* parviendront à une solution négociée avec les Etats-Unis. Les organisations patronales de nos deux pays appellent également la Commission européenne à prévenir tout effet distorsif des aides d'Etats sur le marché intérieur et soutiennent à cet effet la pleine utilisation des instruments de défense commerciales.

- Le **Net Zero Industry Act** constitue une étape importante pour adapter l'UE à un environnement industriel mondial en constante évolution et fortement concurrencé par des investissements massifs dans la production de technologies propres. Le MEDEF et la Confindustria se félicitent de l'objectif de simplification des procédures administratives qui est fondamental pour stimuler les investissements nécessaires à la transition bas carbone de l'ensemble de l'économie. Néanmoins, la décarbonation de l'Europe ne se fera que si nous décarbonons l'industrie dans son ensemble et prenons en compte l'ensemble des interdépendances entre les chaînes de valeur. Le MEDEF et la Confindustria regrettent que l'approche du Net Zero Industry Act ne se concentre que sur quelques technologies clés, et ce au détriment d'une vision globale des chaînes de valeur couvrant les activités en amont et en aval, les matériaux, les équipements, les composants et les services associés.
- Pour atteindre les objectifs ambitieux de l'UE en matière de climat et d'énergie, des mesures financières adéquates sont nécessaires pour soutenir les investissements. Tous les instruments de financement existants de l'UE doivent être mobilisés pour éviter tout effet de distorsion des aides d'Etat sur le marché unique. Nous encourageons la création d'un **fonds de souveraineté de l'UE**, déployé dans un premier temps à l'aide de fonds existants, pour soutenir les capacités de production industrielle dans les secteurs stratégiques.
- La politique commerciale de l'UE est un élément essentiel de l'attractivité européenne et un outil clé pour réduire notre dépendance vis-à-vis des fournisseurs de matières premières critiques. Les mesures proposées dans le **Critical Raw Material Act** permettent d'accélérer le déploiement des capacités d'extraction, de traitement et de recyclage en Europe. Néanmoins, les entreprises françaises et italiennes souhaitent que l'UE se dote d'un cadre plus ambitieux avec des objectifs de long terme qui permettent aux entreprises d'anticiper et d'identifier clairement les besoins d'investissement. Les chaînes de valeur doivent être renforcées en accélérant l'obtention des autorisations pour tous les projets de matières premières critiques et en renforçant les partenariats internationaux avec les pays producteurs de matières premières critiques.

## 2. ÉTABLIR UN PROGRAMME LEGISLATIF CLAIR ET REALISTE QUI SOUTIENT LES ENTREPRISES DANS LA DOUBLE TRANSITION

### a. Rétablir notre avantage concurrentiel et accorder aux entreprises européennes une pause réglementaire

L'UE est fondée sur l'union des activités économiques et doit en ce sens rétablir un **marché unique fonctionnel** qui n'entrave pas les opérations commerciales transfrontalières et les investissements intra-européens. Les obstacles à la libre circulation des services entravent la double transition verte et numérique. Il est essentiel de mettre en place un programme complet pour renforcer le marché intérieur et supprimer les obstacles réglementaires aux activités transfrontalières des entreprises.

Les normes européennes sont essentielles pour notre compétitivité et notre attractivité. Néanmoins, **l'excès de réglementation** nuit à la compétitivité des entreprises européennes. En cinq ans, l'Union

européenne a imposé aux entreprises européennes 5 422 pages de textes supplémentaires et 850 nouvelles obligations. La complexité administrative ne cesse de croître dans l'Union européenne, ce qui rend l'environnement d'investissement de l'UE moins favorable que celui de nos concurrents mondiaux et augmente considérablement les coûts de mise en conformité pour les entreprises.

La concurrence mondiale et les ruptures technologiques nous obligent à être plus réactifs et plus agiles pour répondre aux nouveaux besoins du marché. L'urgence de la situation exige donc un choc de compétitivité juridique. Le MEDEF et la Confindustria appellent donc la Commission européenne à réaliser une étude d'impact sur les PME pour chaque nouvelle législation technique et, plus généralement, à prendre des mesures urgentes pour simplifier les réglementations et les obligations de reporting des propositions législatives en cours de rédaction ou de négociation.

Comme mentionné les entreprises françaises et italiennes, la législation européenne, en particulier celle relative à la transition écologique, doit stimuler la compétitivité et non la compromettre :

- La récente proposition de **règlement sur les emballages et les déchets d'emballages** doit créer de véritables conditions de marché favorables à l'économie circulaire. Les entreprises européennes ont déployé des efforts considérables pour adapter leurs modèles d'affaires et développer de nouveaux matériaux, notamment en investissant massivement dans la recyclabilité de leurs produits. Cette proposition de règlement doit en tenir compte et éviter de fixer des objectifs de moyens en plus des objectifs de résultats. Il n'existe pas de solution unique qu'il faudrait imposer mais bien une multitude de solutions qu'il convient de déployer lorsqu'elles s'avèrent les plus pertinentes pour réduire l'impact environnemental des emballages.
- La proposition de **règlement Euro 7** révisé la réglementation sur les émissions de CO2 des véhicules en interdisant la plupart des émissions résiduelles des gaz d'échappement. Ces limites nouvelles et extrêmement sévères pour tous les véhicules entraînent une situation difficile pour être en conformité et rajoutent des limites supplémentaires sur les émissions provenant des systèmes de freinage et des pneumatiques. L'Euro 7 impose aux constructeurs automobiles une augmentation considérable des coûts et des investissements majeurs et ce pour des effets minimes sur la qualité de l'air. Cela entraîne un report des investissements nécessaires pour atteindre l'ambition CO2 2035 et, plus globalement, la neutralité climatique d'ici 2050. La proposition de règlement Euro 7 doit avant tout prendre en considération les conditions de productions et de marché, limiter les objectifs et les délais, et les aligner sur les méthodes d'essai définies au niveau international.

#### **b. Renforcer un cadre de compétences européen au service de la transition verte et numérique**

En matière d'industrie, la relocalisation de nos filières industrielles et leur décarbonation sont les deux faces d'une même pièce. **Les tensions sur les recrutements et les compétences** sont le premier frein à la réindustrialisation européenne. Les besoins en formation liés à la transition écologique posent la question de l'identification et de la représentation des différents métiers de l'industrie verte et des compétences qui y sont associées. Ceci nécessite de travailler sur l'orientation tout au long de la vie et sur l'attractivité des métiers de l'industrie verte d'une part, et sur la diversification de l'offre de formation initiale et continue d'autre part.

La transition numérique offre un tremplin pour l'innovation. L'Europe doit continuer à se concentrer sur le développement des compétences numériques pour accompagner la transition de sa société et de son économie.

#### **c. Soutenir les réformes visant à stimuler la productivité de l'Europe**

Nous soutenons la Commission européenne pour qu'elle simplifie et clarifie les règles relatives aux Projets importants d'Intérêt européen commun (PIIEC) en adoptant des exemptions spécifiques et un code de bonnes pratiques, afin d'accélérer les procédures, d'améliorer le fonctionnement des PIIEC et la qualité des projets. Nous insistons sur la nécessité de mener à bien les PIIEC en cours et sur l'importance d'envisager de futures PIIEC dans les secteurs nécessaires.

Enfin, **un cadre de gouvernance économique** crédible est essentiel pour assurer la soutenabilité de la dette publique et promouvoir la croissance économique. Les règles qui régissent les dépenses primaires nettes des Etats membres doivent être simplifiées et doivent accompagner à moyen terme les Etats à retrouver un déficit public qui ne dépasse pas 3% du PIB et une dette publique plafonnée à 60% du PIB. Ce cadre de gouvernance économique doit être accompagné d'une flexibilité et d'une mise en œuvre efficace, garantissant les ressources suffisantes pour promouvoir les investissements publics et privés en faveur des transitions verte et numérique.

\*\*\*

*Le MEDEF et la Confindustria sont déterminés à favoriser un dialogue permanent entre tous les acteurs économiques français et italiens. Nos entreprises sont prêtes à relever le défi ainsi qu'à contribuer à cette vision renouvelée de l'Europe. Au cours des prochains mois, le MEDEF et la Confindustria, en collaboration avec BusinessEurope, notre organisation européenne commune, poursuivront leur coopération sur les thèmes mentionnés dans cette déclaration commune. Ces questions seront également abordées lors du prochain Sommet trilatéral entre le MEDEF, la Confindustria et le BDI.*

Geoffroy Roux de Bézieux

Président du MEDEF

Carlo Bonomi

Président de la Confindustria